



représentation
internationale
innovation sociale
fédéralisme
formation
jeunesse

Fiche diagnostic Assurance FAGE – LIGAP



Vous connaître pour mieux vous garantir

L'assurance Responsabilité Civile
pour les Fédérations, les Monodisciplinaires
et les Associations adhérentes de la FAGE.

Renseignements et informations

Tél. : 01 40 33 70 70

E-mail : services@fage.org



+ d'infos sur

www.fage.org

Fiche diagnostic

Nom de l'association ou de l'organisme :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Date de la création :

Correspondant de l'association (nom/prénom) :

Tél. :

E-mail : Site Web :

N° Client (si l'association est déjà titulaire d'un contrat LIGAP) :

N° Contrat (si l'association est déjà titulaire d'un contrat LIGAP) :

OBJET STATUTAIRE ET / OU SOCIAL (Loi 1901 ou 1908)

Activité principale :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

COMPOSITION

Nombre d'adhérents :

- dont adhérents de soutien (membres bienfaiteurs n'ayant aucune action même bénévole).....

Ensemble des adhérents :

1 - dont Administrateurs

2 - dont Collaborateurs bénévoles

3 - dont Personnel salarié permanent

4 - dont Personnel salarié non permanent

En plus des adhérents, l'association accueille-t-elle régulièrement des usagers ?

Oui Non

Nombre

Fiche diagnostic

MONTANT DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT PAR EXERCICE POUR :

N : Prévisionnel N + 1 :

MONTANT DES SALAIRES ET APPOINTEMENTS ANNUELS BRUTS PAR EXERCICE :

N : Prévisionnel N + 1 :

ACTIVITES REGULIERES NON SPORTIVES

Liste des activités

1 - Gratuites

.....

2 - Payantes

.....

Participants actifs	Participants passifs
Nbre max. de pers. accueillies	Nbre total de pers. reçues dans l'année
Participants actifs	Participants passifs
Nbre max. de pers. accueillies	Nbre total de pers. reçues dans l'année

Prestations extérieures (activités de l'association pour le compte d'autres entités)

Si oui, nombre :

Gratuites Payantes

Oui

Non

.....

ACTIVITES REGULIERES SPORTIVES

Liste des activités

1 - Gratuites

.....

2 - Payantes

.....

Effectif total à l'année - Nombre

.....

Fiche diagnostic

MANIFESTATIONS EXCEPTIONNELLES NON SPORTIVES (*soirées, kermesse, bal, carnaval, ...*)

Types	Date début	Date fin	Participants		Activité reconductible oui/non
			Actifs	Passifs	
Gratuites					
Payantes					

MANIFESTATIONS EXCEPTIONNELLES SPORTIVES (*manifestations aériennes, multirandonnées, ...*)

Types	Date début	Date fin	Participants		Activité reconductible oui/non
			Actifs	Passifs	
Gratuites					
Payantes					

LES LOCAUX PERMANENTS

Oui

Non

1) Etes-vous propriétaire ?

2) Etes-vous locataire ?

Dans ce cas :

- y a-t-il existence d'un bail

a) *Gratuit*

b) *Payant*

- y a-t-il une renonciation à recours ?

Fiche diagnostic

LES LOCAUX OCCASIONNELS

(sans exclusivité d'utilisation ou en cas de mise à disposition exclusive, pour une durée inférieure ou égale à 3 mois)

Type	Fréquence à l'année	Nombre de personnes et/ou capacité d'accueil à l'année	Durée	Activités concernées

MATERIEL MOBILIER

En ce qui concerne le matériel, possédez-vous ?

- Mobilier de bureau et d'activités -hors informatique- (*sièges, tables, bureaux, armoires, rangements, ...*)
- Matériel informatique et bureautique de gestion ou d'activités (photocopieurs, télécopieurs, calculatrices, téléphones, ...)
- Matériel d'activités (matériel éducatif, costumes, ...)
- Stands et supports d'expositions, chapiteau, ...
- Mobilier d'hébergement
- Mobilier et matériel de cuisine, de restauration, d'entretien
- Matériel photo, sono, ciné, vidéo, bancs de montage, films, éclairages, radio, antennes pylones, ...
- Instruments de musique
- Marchandises et stocks
- Matériel sportif : skis, surfs, snowboards, bicyclettes
- Tentés et matériels de camping
- Matériel scientifique ou d'astronomie
- Machines outils fixes ou mobiles de chantier
- Matériel médical de rééducation et prothèse audio, ...
- Modèles réduits et maquettes
- Bateaux
- Tout bien dépassant une valeur de 10 700 € à l'unité
-
-
-

VEHICULE DE L'ASSOCIATION

Nombre :

Ces informations permettent d'analyser les risques de l'association ou organisme et service et servent de référence pour établir le produit d'assurance le mieux adapté à vos besoins.

Par conséquent, l'association, l'organisme ou le service :

- déclare sincères les renseignements fournis et certifie qu'ils ne comportent aucune restriction de nature à induire LIGAP en erreur dans l'appréciation du risque proposé,
- reconnaît avoir été informé qu'il peut demander à LIGAP communication et rectification de toute information le concernant qui figurerait sur tout fichier. Ce droit, prévu par la loi du 6 janvier 1976, peut être exercé auprès du Bureau Qualité LIGAP.

Le Cabinet LIGAP exerce selon les dispositions prévues à l'article L.521-2 II.1 b du Code des Assurances. La liste des compagnies et mutuelles d'assurances partenaires peut être communiquée sur demande.

La rémunération du Cabinet LIGAP est établie sur la base d'une commission déjà incluse dans la cotisation du contrat proposé.

Traitement des réclamations : Le Cabinet LIGAP met à disposition de ses assurés un dispositif de règlement des litiges qui garantit la transparence et le respect de leurs droits. Dans tous les cas de désaccord sur la mise en œuvre de ces garanties d'assurance, les collaborateurs du Cabinet LIGAP sont à la disposition des assurés pour rechercher une solution. Si malgré tout, un litige persiste, l'assuré peut à tout moment adresser une réclamation par lettre simple à LIGAP - Service Gestion des Réclamations - 21 rue Saint-Fargeau - CS 72021 - 75989 PARIS CEDEX 20, ou par messagerie électronique : ligap-reclamations@laligue.org.

Si la réponse fournie ne donnait pas satisfaction, l'assuré peut s'adresser à : La Médiation de l'assurance, Pole CSCA, TSA 50110 75441 PARIS Cedex 09 ou le.mediateur@mediation-assurance.org.

Je soussigné _____ déclare que les informations et réponses ci-dessus sont conformes à la réalité et avoir été informé qu'elles constituent des éléments d'appréciation du risque, dont il est tenu compte pour la fixation de la prime, et qu'en conséquences, toute réticence, fausse déclaration intentionnelle, omission ou déclaration inexacte des circonstances du risque m'expose aux sanctions prévues aux articles L.113-8 et L.113-9 du Code des Assurances. Je reconnais également avoir pris connaissance des informations communiquées conformément aux dispositions de l'article L.521-2 du Code des Assurances.

Fait à _____ Le _____ **L'ASSOCIATION**

Signature précédée de la mention

« *Certifié exact* »

Qualité du signataire

Les données à caractère personnel recueillies par ce document sont obligatoires pour permettre à LIGAP la prise en compte de votre demande. Sauf opposition de votre part, nous pouvons être amenés à utiliser ces informations à des fins de prospection. Conformément à la réglementation relative à la protection des données personnelles, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression. Pour toute demande, contactez rgpdassu@laligue.org

LISTE DES ACTIVITES SPORTIVES GARANTIES

RISQUES FAIBLES (EX RISQUE 1)

Activités de la forme - pratique douce
Activités de la forme - pratique cardio
Billard
Boules
Boomerang
Bowling
Cerf-volant
Crocquet
Danse sportive
Autre danse (urbaine, classique, ...)
Double Dutch
Ecole Multisports enfant R1
Esport
Eveil corporel
Football de table
Golf et activités golfigues
Jogging
Marche nordique
Match d'improvisation théâtrale
Modélisme aérien (-25kg)
Modélisme naval
Modélisme roulant
Muscultation – Renforcement musculaire
Pêche
Pétanque
Randonnées pédestres
Raquette neige
Sophrologie
Sports collectifs locaux ou traditionnels
Tai-Chi-Chuan
Yoga Qi-Cong

RISQUES MODERES (EX RISQUE 2)

Accro basket
Aïkido
Arbalète
Arts du cirque
Athlétisme
Activités aquatiques d'entretien
Autres activités nautiques non motorisées
Autres arts martiaux
Badminton
Base-ball
Basket-ball

Baskin
Boxe éducative
Boxe française
Caisse à savon
Canne de combat
Canoë-kayak
Capoïera
Char à voile
Cheerleading
Convi Multisport
Course d'orientation
Course hors stade
Echasse urbaine
Epreuves combinées / raid multi-activités (1)
Escalade – Grimpe arbre – Slackline
Escrime
Flag
Floorball
Football
Futsal
Gymnastique artistique
Gymnastique rythmique sportive
Haltérophilie - force athlétique
Handball
Hockey sur gazon
Hockey sur glace
Inter-cross
Judo
Ju Jitsu
Karaté
Kin-ball
Korfbal
Lutttes traditionnelles
Marche aquatique
Marche sportive
Natation
Oshukai
Patinage sur glace
Parcours ninja
Puckeball
Roller
Rugby
Sarbacane
Skate
Ski alpin
Ski de fond – de randonnée

Speed ball
Sports locaux ou traditionnels
Squash
Surf et autres activités neige
Street Hockey
Tchoukball
Tennis
Tennis de table
Tir
Tir à l'arc
Trottinette
Twirling bâton
Trampoline
Urban fitness
Viet Vo Dao
Voile
Volley ball
Water polo

RISQUES MOYENS (EX RISQUE 3)

Accrobranche – parcours acrobatiques
Alpinisme et escalade sur glace
Biathlon
Canyoning
Equitation
Parkour (2)
Plongée sous marine
Rafting
Randonnées équestres
Ski nautique
Spéléologie

RISQUES CYCLISTES (EX RISQUE 5)

Cyclo - Bicross
Cyclo - Cyclospor
Cyclo - Cyclotourisme
Cyclo – Dirt
Cyclo - Vélo-trial-bike trial
Cyclo – VTT en compétition
Cyclo – VTT randonnées
Duathlon-triathlon-bike and run
Epreuves combinées (avec activités cyclistes ou VTT) raid multiactivités

(1) Sans les activités relevant du risque 3 (R3) ou 5 (R5).

(2) Cf. règlement technique